

Saint-Python & vous

Rien ne va plus....

Nous sommes au centre d'une contradiction : Les nouvelles technologies remplacent l'humain et sont présentées comme l'outil le plus efficace, sans parler de l'IA (Intelligence Artificielle) qu'on nous promet alors qu'elles mobilisent énormément nos agents administratifs et nos élus.

Les citoyens, comme les services de la mairie ont besoin de joindre les référents en charge des dossiers administratifs mais à force de « Tout dématérialiser », il est de plus en plus difficile de joindre les décideurs (services de l'Etat, gestionnaire de réseaux, CPAM, CAF, EDF...).

Nous ne remettons pas en cause l'engagement de ces employés. Mais, preuve est de constater que cela impacte la qualité et la rapidité des services.



Parcours du cœur.

Ce dimanche 2 juin, l'association « Marche et Découverte » en partenariat avec la Fédération de Cardiologie a organisé un parcours du cœur.

La mobilisation était au rendez-vous, 51 participants ont pu marcher ou courir sur 2 parcours fléchés, l'un de 5km, l'autre de 8.5km.

Prenons soin de notre santé cardiovasculaire !



Fête des mères.

Cette année encore à l'occasion de la fête des mères, la Mairie a souhaité mettre à l'honneur les mamans. 211 brioches ont ainsi été distribuées sur réservation.

Même la doyenne du village a fait le déplacement !

Permis Internet.

Les élèves de CM2 de la classe de Mme Champion ont passé avec brio leur permis internet après l'intervention du Major Doutremepuich qui les a sensibilisés sur les dangers du Net et des réseaux sociaux.

Les enfants sont repartis avec une récompense offerte par la Municipalité.



Le Maire, les élus et le personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances

Budget communal

À quoi sert le budget ?

C'est un exercice comptable et politique de très haute importance qui engage les finances publiques sur plusieurs années.

Il sert notamment à protéger le pouvoir d'achat des familles mais le contexte actuel oblige à prendre des décisions impopulaires.

Depuis 2015, la fiscalité n'a pas augmenté dans notre commune. Cela n'a pas empêché la réalisation de gros travaux :



Année	Travaux réalisés	Montant des travaux	Subvention	Reste à charge
2016/2017	<u>Clocher église</u>	522 369.84 €	312 385.00 €	209 984.84 €
2016/2017	<u>Vestiaires terrain de football</u>	203 830.96 €	78 578.50 €	125 252.46 €
2016/2023	<u>SASA</u>			549 573.26 €
2018	<u>Effacement rue du Petit Solesmes</u>	68 075.33 €	5 308.48 €	62 766.85 €
2018	<u>Démolition 3 baraquements rue Victor Hugo</u>			55 114.76 €
2018-2020-2023	<u>Economies d'énergie</u> Eclairage LED	58 965.49 €	17 941.87 €	41 023.62 €
2019/2020	<u>Effacement rue d'Haussey</u>	483 084.77 €	67 000.00 €	416 084.77 €
2019	<u>Jeu site Trait d'Union</u>			11 940.00 €
2020	<u>Accessibilité</u> (PMR salle des fêtes / église - matériel PMR...)	31 690.81 €	6 571.02 €	25 119.79 €
2021	<u>Facade mairie</u>	61 053.26 €	30 679.00 €	30 374.26 €
2021	<u>Cour d'école</u>	26 237.76 €	11 995.00 €	14 242.76 €
2022	<u>Préau école</u>	39 296.17 €	14 570.00 €	24 726.17 €
2022/2023	<u>Effacement rue Victor Hugo</u>			194 830.93 €
2023	<u>Vidéo-surveillance</u>	55 179,86 €	21 032 €	34 147,86 €
2016/2018 et 2022	<u>Entretien voirie</u> (Rues Clémenceau - Maisonnette - Vertain - trottoirs...)	65 986.65 €	28 436.00 €	37 550.65 €
2018 et 2021	<u>Economies d'énergie</u> Rénovation énergétique mairie + chaudière + châssis	75 129.07 €	61 105.07 €	14 024.00 €
2015-2018-2022	<u>Sécurité et informatique à l'école</u>	26 204.63 €	4 208.76 €	21 995.87 €
2015-2018-2023	<u>Acquisition véhicules</u> (Partner, camion et tracteur)			66 600.00 €
	<u>Dématérialisation - informatique</u> (mairie)		14 638.38 € par an	

TOTAL : 2 595 163,55 € (sans dématérialisation-informatique) moins la FCTVA : 425 710,63 € moins les subventions : 659 810,70 € = 1 509 642,22 € soit 167 738,03 € en moyenne par an.



J'aime mon village, je le respecte

VIVRE ENSEMBLE

Les règles de bon voisinage

BRULAGE



Le brûlage des déchets provenant des jardins (tailles de haie, branchage,) ainsi que celui des ordures ménagères est strictement interdit.

BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore - tels que notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués qu'à certaines heures :

Travaux sonores autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30*
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h*
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h*



FAVORISONS LE BON VOISINAGE





Mon voisin, j'en ai besoin !

SURVEILLANCE



Pas plus que la réglementation ne vous empêche d'installer une caméra dans votre maison pour votre sécurité, elle ne vous interdit pas non plus de la disposer à l'extérieur, en direction de celle-ci. La seule condition à respecter est que seule votre propriété privée doit être filmée par votre caméra.

ENTRETIEN

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

- le désherbage ;
- le balayage des feuilles et autres débris ;
- le nettoyage de la neige et du verglas ;



1^{er} Mai : Journée internationale des travailleurs.

Après s'être rendu au monument aux morts pour un hommage aux travailleurs, le rendez-vous a été donné à la salle Mitterrand où 3 récipiendaires ont reçu la médaille du travail.

- Mme Nadège LESNES : Médaille d'Argent (20 ans).
- Mme Christine GAMEZ : Médaille Vermeil (30 ans).
- M. Pascal BOUDOUX : Médaille Grand OR (40 ans).

Les décorés sont repartis avec un cadeau.

La population présente a pu recevoir le brin de muguet traditionnel.

Un pot d'amitié clôtura la cérémonie.



Félicitations aux médaillés.

Commémorations

Le 28 avril (Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation) et le 8 mai (fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe), des hommages ont été rendus au monument aux morts et devant la plaque de Raymond Poirrette résistant fusillé rue d'Haussy en septembre 1944 par les allemands.



Réunion publique

Le 18 avril, la société Poweend, installée à Prouvy qui conçoit, produit, exploite et fait la maintenance de ses éoliennes est venue présenter son projet d'implantation : une éolienne sera installée sur la zone artisanale de la communauté de communes. Les piatonnais présents participèrent activement au débat.



Ecole : ELA .

Le 27 juin, l'école a réitéré sa participation à la manifestation : « Mets tes baskets » pour soutenir l'association européenne qui vient en aide aux personnes atteintes de leucodystrophie

Une collation a été offerte aux enfants.





Travaux de la salle des fêtes.

Notre salle des fêtes fait peau neuve. L'avancement des travaux de mise en conformité et d'isolation est en cours et se déroule conformément au planning.

Le gros œuvre pour l'extension de la cuisine a démarré et les menuiseries extérieures ont été posées.

Des équipes très professionnelles assurent le bon déroulement des travaux.



Une vie Sauvée

Le 7 mai, le défibrillateur situé sur la façade de la mairie a permis de sauver la vie d'un piétonnais.

Un membre de la famille a eu le réflexe d'aller chercher le défibrillateur pendant qu'un autre prodiguait les gestes de premiers secours.

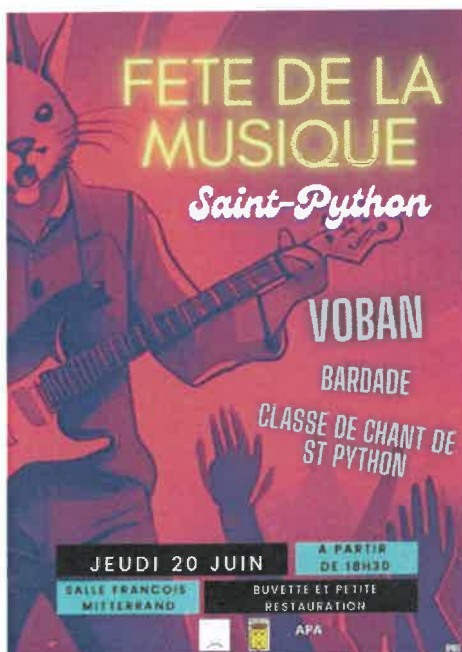


Fête de la musique

Le 20 juin, l'association « le terrier des arts » a organisé notre fête de la Musique.

De belles prestations ont enchanté le public.

Félicitations et un grand merci à l'association pour l'organisation de cette manifestation qui a enregistré un très vif succès.



Naissances

Nahyl **EVIN**, le 26 Février 2024

Maëlle **BODECHON**, le 25 Mars 2024

Timaël **WASSON**, le 09 Avril 2024

Hortense **BAILLON RICHELIEU**, le 12 Avril 2024

Décès

Mr. Clovis **GAUCHEZ**, le 10 juin 2024.



Vandalisme.

Nous avons pu constater qu'une habitation avait été taguée ruelle de la passerelle.

Cette infraction a fait l'objet d'un dépôt de plainte.

En souhaitant que les auteurs soient punis.

Le ciel nous tombe sur la tête.

L'entretien du patrimoine communal est et restera une de nos priorités, pour autant nous devons adapter nos interventions avec nos capacités budgétaires. L'église est particulièrement touchée du fait des variations météorologiques, une fragilisation du plafond du chœur a été constatée.

Des entreprises ont été consultées : pas d'urgence pour intervenir.

Nous avons fait assainir la partie altérée et nous envisageons d'entreprendre les travaux de réparation en 2025.

Mariage



Patrice **SAUTIERES** et Virginie **LABALETTE**,
le 8 juin 2024.

